

Paris, le 23 juillet 2021

### **A l'attention des riverains de la rue de Vaugirard**

Voilà un an, au cours de l'été dernier, sans aucune concertation avec la Mairie du 15<sup>e</sup> ou les riverains, **la Mairie de Paris a pris seule la décision d'aménager une coronapiste cyclable bidirectionnelle temporaire rue de Vaugirard, et ce à titre temporaire.**

La Mairie du 15<sup>e</sup> n'en a été informée que le 7 juillet, avant un début des travaux le 5 août pour une livraison en septembre, sans même en connaître les plans !

Comme nous vous l'avons écrit par courrier du 27 juillet 2020, dès le 24 juillet, lors de la première séance du Conseil de Paris de la nouvelle mandature, **un vœu a été déposé par Philippe Goujon, Agnès Evren et les élus de la majorité du 15<sup>e</sup>, afin que la Mairie de Paris sursoie aux travaux** dans l'attente que la Mairie du 15<sup>e</sup> connaisse précisément les aménagements prévus, que les riverains soient prévenus, que l'on puisse restreindre les inconvénients de cette piste et éviter une paralysie de la circulation.

**Ce vœu a été rejeté par la majorité municipale parisienne.**

Or, alors que nous avons mis en garde la Mairie centrale contre le risque de nombreux conflits d'usage, dus à une insuffisance d'études techniques, une ignorance complète des riverains, des commerçants et des usagers, ceux-ci sont apparus très rapidement : **encombres** permanents générateurs de **pollution** sonore et atmosphérique, renforcés par le **stationnement illicite** en pleine voie de nombreux véhicules et camions de livraison, entravant la circulation des bus et véhicules de secours ; **accidents et altercations** multiples entre cyclistes et piétons mis en danger ; progression hasardeuse des cyclistes sur les carrefours ; source d'incidents ; **paysage urbain altéré.**

**Ces coronapistes sont totalement inadaptées** dans les rues où les commerces, portes d'immeubles, intersections sont très denses – les pistes à double sens en ville sont

d'ailleurs très rares en Europe – perturbant la vie quotidienne des habitants comme l'activité commerciale.

Non seulement **la Mairie de Paris n'a tenu aucun compte des observations de la Mairie d'arrondissement**, mais elle a décidé la pérennisation de cette piste sans qu'aucune évaluation n'ait été conduite.

Si la pratique du vélo doit être encouragée, surtout après la crise sanitaire, cela ne saurait se faire à l'encontre des commerçants, des habitants et des services publics (SAMU, pompiers, police, collecte des ordures...).

**Après avoir créé un Comité Vélo voilà un an, la Mairie du 15<sup>e</sup>, soucieuse de définir collectivement la place du vélo en ville, a accepté, voire proposé, plusieurs pistes cyclables dans l'arrondissement.**

Rue de Vaugirard, démontrant sa bonne volonté, la Mairie du 15<sup>e</sup> avait proposé un projet alternatif, complémentaire de la piste cyclable de la rue Lecourbe, qui permettait d'éviter ces difficultés : il s'agissait de **prolonger sur toute la longueur de la rue de Vaugirard la piste unidirectionnelle déjà réalisée à l'initiative de la Mairie du 15<sup>e</sup> allant de la rue Lacretelle à la porte de Versailles**, du centre du 15<sup>e</sup> vers l'extérieur, le couloir de bus étant praticable pour les cyclistes souhaitant rejoindre Montparnasse à partir de la porte de Versailles.

D'autres options, étudiées ces derniers mois avec la Mairie centrale, étaient également possibles.

Mais, pour des raisons purement idéologiques, afin de complaire aux Verts sans lesquels elle ne dispose pas de majorité au Conseil de Paris, **la Maire de Paris a décidé unilatéralement, contre les propositions des élus de la majorité du 15<sup>e</sup>, de maintenir la piste actuelle**, décriée et qui enlaidit tant la rue de Vaugirard, à l'image de tout Paris (cf #saccageparis).

-----  
Afin d'exprimer votre mécontentement et pour exiger de la Mairie de Paris une autre option, nous vous invitons à signer la pétition jointe à adresser à [mairie15@paris.fr](mailto:mairie15@paris.fr) ou par voie postale à Mairie du 15<sup>e</sup>, Cabinet du Maire, 31 rue Péclet 75015 Paris.

M./Mme .....

Adresse postale .....

Email ..... Tél .....

demande à la Maire de Paris le remplacement de la piste bidirectionnelle de la rue de Vaugirard par une piste unidirectionnelle